

Conseil Métropolitain du 12 décembre 2022 : la Métropole Rouen Normandie, territoire pionnier de la transition social-écologique

La Métropole adopte ce lundi 12 décembre une série de mesures fortes et structurelles. Une refonte ambitieuse des instruments d'urbanisme et de transition social-écologique est engagée : le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) va être renforcé et tiendra lieu de Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Peu de collectivités françaises se sont déjà engagées dans cette voie. En cohérence, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) va être révisé et consolidé, en étroite concertation avec les communes, en vue d'y intégrer plus fortement les enjeux de maîtrise de l'aménagement du territoire. Le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), dont la concertation est achevée, est arrêté et permettra de lutter contre la pollution visuelle, en contribuant à la préservation des paysages de la Métropole. Pour protéger le pouvoir d'achat, répondre à l'urgence de la crise des énergies et accompagner la transition énergétique, une aide à l'acquisition de panneaux photovoltaïques à destination des ménages est adoptée. De nombreuses autres mesures importantes sont déployées : relance des Projets de territoires à hauteur de 40 millions d'€ destinés aux pôles de proximité, 30 millions d'€ pour les embellissements urbains dans le cadre de Cœur de Métropole 2, plan de financement consolidé pour Rouen Seine Normandie 2028 - Capitale européenne de la Culture 2028, nouvelle aide au logement très social, des subventions renforcées pour les clubs sportifs féminins, ainsi qu'une aide aux particuliers en matière de risque cavités... La Métropole conforte son haut niveau d'ambition en se hissant au rang des territoires pionniers de la transition social-écologique.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Les crises s'additionnent mais nous refusons d'y répondre par la soustraction à nos devoirs : solidarité, lutte contre le changement climatique... La Métropole tient le rang de la transition social-écologique, sans découragement. Nouvelle aide à l'acquisition de panneaux photovoltaïques pour les particuliers, refonte de nos instruments d'urbanisme pour les adapter aux enjeux du siècle et intégrer plus fortement les enjeux climatiques, relance des Projets de territoires pour la réalisation d'aménagements structurants via les pôles de proximité, 30 millions d'euros déployées pour la phase 2 de Cœur de Métropole, plan de financement consolidé pour Rouen Seine Normandie 2028 - Capitale européenne de la Culture 2028... Pour faire de notre territoire une Capitale Européenne de la Culture en 2028, nous construisons aux côtés de tous les partenaires cette belle candidature qui nous rassemble. Le dépôt de notre dossier auprès des instances européennes, au début de l'année 2023, marque le début des phases de sélection. Nous ne sommes pas sûr de gagner bien sûr ; mais nous avons toutes nos chances ! Nous déployons par ailleurs une aide au 'logement très social', renforçons nos aides pour le sport féminin, et créons une nouvelle aide à destination des particuliers en matière de risque cavités et marnières. On se bat, on ne lâche rien. »*



